

Procès-verbal de la séance constitutive de l'assemblée citoyenne de Valangin

**Mercredi 29 mars 2023, à 19h30, à la salle des spectacles,
rue du Collège 1, à Valangin**

Madame Aude Boni de l'association Ecoparc, modératrice de la soirée, souhaite la bienvenue à l'assemblée et présente les différents intervenants :

- Madame Nicole Galland, présidente de la commission du Conseil général des assemblées citoyennes et des quartiers
- Monsieur Daniel Veuve, chancelier
- Monsieur Bertrand Cottier, chef du service de la population et des quartiers
- Monsieur Sylvain Ghirardi, chef du service de la cohésion sociale

Présentation des Assemblées citoyennes

Mme Nicole Galland adresse un message de bienvenue à la quarantaine de personnes présentes pour cette séance constitutive en expliquant que les assemblées citoyennes sont des outils complémentaires pour renforcer la démocratie et une opportunité à prendre part au dialogue.

Les chefs de services présents s'appuient sur une présentation diffusée sur grand écran pour expliciter le concept et les objectifs des assemblées citoyennes et plus particulièrement :

- Le découpage territorial du territoire communal en sept assemblées citoyennes
- Les outils à disposition que sont le mandat citoyen, le projet citoyen et la résolution
- Les cheminements que suivent le mandat, le projet ou la résolution
- Les rôles primordiaux des délégué-e-s de quartier
- Les rôles et la composition des bureaux des Assemblées citoyennes

La modératrice ouvre ensuite la partie des « questions - réponses » qui donne lieu à des nombreux échanges, notamment sur les aspects d'information et de communication, avec les différents intervenants.

Constitution du bureau de l'Assemblée citoyenne

Après quelques échanges l'assemblée se détermine par un vote à main levée pour constituer un bureau composé de 5 membres (26 suffrages) au lieu de 7 membres (7 suffrages).

Le tirage au sort effectué par la modératrice désigne les citoyen-ne-s suivant-e-s membres du bureau :

- M. Pierre Pilloud
- M. Nikola Sonderer
- Mme Idalina Alves
- Mme Irmengard Reymond
- Mme Katharina Bleuer

Après avoir été informé de l'opportunité qui leur sera proposé de suivre une formation en vue d'assumer leur rôle, le 19 août ou le 2 septembre, l'ensemble des citoyen-ne-s tiré-e-s au sort déclarent accepter de faire partie du bureau de l'Assemblée citoyenne de Valangin.

Informations et conclusion participative

La modératrice informe que la prochaine assemblée citoyenne est fixée au mercredi 6 septembre 2023 et que le délai pour le dépôt des propositions auprès du guichet d'accueil est fixé au mercredi 17 août 2023.

Pour conclure, il est proposé aux membres présents de déposer un post-it sur les panneaux prévus à cet effet avec leur ressenti sur la soirée et leur souhait pour les prochaines assemblées.

La séance est levée à 21h30.

Valangin, le 29 mars 2023

Annie Dängeli,

Rédactrice du procès-verbal